



Suite à mes études d'Infirmier(e) financées par la Région, j'aimerais pouvoir suivre une spécialisation. Qui peut me financer ?

Réponse

La Région finance une partie de la formation, il existe un reste à charge selon le type de spécialisation .

Cette réponse a-t-elle été utile ?

Oui

Non

Questions liées à cette réponse

Questions

[Financement de ma formation sanitaire ou sociale](#)

[> Retour à la FAQ](#)